



GRAND PRIX  
DE LA SDRM



# « J'EN PARLERAI AU DIABLE »

**Le succès d'une star que vous entendez à la radio ou sur tout autre support est le fruit, en amont, du travail de toute une équipe : auteur, compositeur, producteur, éditeur... Une équipe unissant différents talents, dont le résultat séduit vos oreilles.**

La SDRM (Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique des auteurs, compositeurs et éditeurs) décerne son prix à la chanson du regretté Johnny Hallyday, *J'en parlerai au diable*. Ce titre de la star française a pu voir le jour sur son album posthume grâce au travail minutieux du compositeur Maxime Nouchy, alias Yodelice, et de l'auteur Pierre Jouishomme. Ballade musclée, tourmentée, typique de l'univers de Johnny Hallyday, la chanson n'aurait pu se faire sans le concours de ses deux orfèvres de la composition et de l'écriture. Yodelice a prêté sa plume et ses talents de compositeur et de producteur à de nombreux artistes durant les années 2010, citons notamment Jain, ou encore pour la musique du film *Rock'n'Roll* de Guillaume Canet. Il avait également déjà prêté main forte à Johnny Hallyday sur ses albums *Rester vivant*, *Jamais seul* et *De l'amour*. Le second créateur, dans l'ombre de *J'en parlerai au diable*, Pierre Jouishomme, avait lui aussi déjà travaillé avec Johnny sur *De l'amour*. Il est également parolier pour Patricia Kaas ou encore Florent Pagny. Compositeur et multi-instrumentiste, il s'est produit au sein de plusieurs formations et a créé des œuvres musicales pour le multimédia, la muséographie, la radio ou encore la télévision.

Ce prix, attribué par le Conseil d'administration de la SDRM (Société pour l'administration des Droits de Reproduction Mécaniques), récompense les auteurs, compositeurs et éditeurs de l'œuvre du répertoire Sacem dont les droits de reproduction mécanique ont été représentatifs sur les douze derniers mois.

Précédent lauréat *Chocolat* Lartiste (2018)